



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

Direction Générale de l'Energie et du Climat
Service Climat et Efficacité énergétique
Sous-direction Climat et Qualité de l'air

Direction Générale de la Prévention des Risques
Service des Risques Technologiques

Paris, le 29 MARS 2012

Réf. : 12-0229

Affaire suivie par :

Bureau Qualité de l'Air / Anne DELORME

anne.delorme@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 01 40 81 93 51 - Fax : 01 40 81 93 29

Objet : Centrale EDF de Lucciana/Corse – Demande de transmission de l'étude technico-économique liées aux émissions de dioxyde de soufre

Monsieur,

Par votre courrier du 28 février dernier, vous nous informez de votre souhait de disposer de l'étude technico-économique relative aux émissions de dioxyde de soufre réalisée par EDF pour sa centrale de Lucciana.

Cette étude faisant suite à une demande du Préfet de région, je vous invite à le contacter pour lui adresser votre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La Chef du bureau
de la qualité de l'air

Isabelle DERVILLE

Monsieur Jean Nicolas ANTONIOTTI
Président de l'association Aria Linda
Lieu dit Canteghje
Plaine de Cuttoli
20167 CUTTOLI CORTICCHIATO

Copie : DREAL Corse

Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr